Mis en ligne le 8 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le
ID : 007-280712001-20240626-D_2024_39-DE

SDIS 07 Ardèche
SAPEURS-POMPIERS
Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche

DELIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 26 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-39

❖ **Présents :**

➢ **Membres avec voix délibérative :**
Mesdames et Messieurs Hélène Baptiste (en visio), Laëtitia Bourjat, Georges Fangier, Jean-Manuel Garrido (en visio), Sylvie Gaucher (en visio), Sandrine Genest (en visio), Françoise Gonnet-Tabardel (en visio), Robert Hilaire, Pierre Maisonnat, Ronan Philippe (en visio), Marc-Antoine Quenette (en visio), Christelle Reynaud (en visio),Françoise Rieu-Fromentin, Matthieu Salel (en visio), Laurent Ughetto (en visio)

➢ **Membres avec voix consultative :**
Lieutenant-colonel Jean-Claude Cicilien, M. Christophe Gleyze, Colonel Vincent Honoré, , Caporal-chef Damien Jouve, Médecin-chef Gérard Millier, Capitaine Jérôme Ployon (en visio),Mme Carole Rouveure

➢ **Autres membres de droit :**
Mme Sophie Élizéon, préfète de l'Ardèche
M. Alain Moreau, chef du service de gestion comptable de la DDFIP

❖ **Excusés :**

➢ **Membres avec voix délibérative :**
Mesdames et Messieurs, Thierry Avouac, François Chauvin, Sylvie Dubois, Christian Féroussier, Laurent Marce, Jean-Yves Meyer, René Sabatier, Jean-Paul Vallon, Christophe Vignal, Michel Villemagne

➢ **Membres avec voix consultative :**
Colonel Laurent Courtial, Adjudant Nicolas Fogeron, Capitaine Julien Hilaire, Lieutenant 2ème classe Jean Jaussaud, Adjudante-cheffe Michèle Locatelli, Capitaine Didier Zen

❖ **Procurations :**
M. Jean-Yves Meyer à M. Jean-Manuel Garrido
M. Laurent Marce à M. Pierre Maisonnat

Secrétaire de séance : Madame Françoise Rieu-Fromentin

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le
ID : 007-280712001-20240626-D_2024_39-DE

Objet : Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC)

Le conseil d'administration,
Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV, portant dispositions générales relatives aux services d'incendie et de secours,
Vu l'arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du Conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche,
Vu la délibération n°2021-54 du conseil d'administration en date du 13 octobre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration au bureau et au président,
Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Considérant la nécessité de recruter un agent afin d'assurer l'entretien des espaces verts, les petits travaux au sein des locaux de la direction et d'assurer les besoins logistiques nécessaires à la tenue de réunions au sein de la direction du service départemental de l'Ardèche,
Considérant le dispositif du parcours emploi compétences,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
AUTORISE :

I. La création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences, pour une durée d'un an à raison de 26 heures par semaine.

II. Le président à signer la convention avec l'organisme de formation et le contrat de travail à durée déterminée d'un an avec la personne qui sera recrutée.

Le président
du conseil d'administration

Pierre Maisonnat